



Pour des forêts vivantes en pays de Tulle

Lettre d'information équinoxe de printemps 2025



Sommaire

Assemblée générale du 22 février 2025

- bilan moral (p.2)
- bilan d'activités - résumé (p.3)
- quelques aperçus du bilan financier (p.3)
- les projets pour 2025 (p.4)

Des pistes et des chemins pour la sensibilisation à la biodiversité en forêt
(p.5)

La photo « mystère » (p.6)



Assemblée générale :

Elle a eu lieu le 22 février 2025 à la Baze, tiers-lieu culturel en cours d'installation à Chamboulive (19) où nous avons été accueillis par Olivier.

Bilan moral : (préparé par Ludo) *voté à l'unanimité*

Les Enforestés, c'est sympa comme association. On se balade en forêt, on observe les arbres et les oiseaux, on occupe le terrain et on repousse gentiment les tronçonneuses et autres débardeurs à chenilles...

Enfin ça, c'est ce qu'on croyait au début. Les plus naïfs en tout cas. Parce que dans la vraie vie, trois ans après avoir commencé à se dire qu'on en avait marre des coupes rases et qu'on voulait des forêts bien vivantes, ça s'est sacrément corsé, cette affaire là!

Dans notre monde, se réunir autour d'une belle idée qui est "on aime les forêts, on en a besoin", ça suffit pour qu'on nous colle une quantité de projets à peine croyable. Des projets de manifs, des projets de débats, des projets de formations en tous genres, des partenariats, des projets, des projets... On n'en manque pas!

Le problème de ce concept de "projet" tout à fait marketing, c'est qu'il remplace celui de hiérarchie, comme le dénonce Franck Lepage (créateur du concept de conférences gesticulées). Ce serait salaud de s'opposer à un beau projet! Il est doux, ce mot, il coule tout seul, et on est tous obligés d'en avoir un.

Une association, on vous raconte pas! Des projets, on n'en manque pas. Des fois, on a l'impression de devoir être hyperproductifs, hyperactifs, pour au final finir la voix qui déraile "parce que c'est notre projet!!" à la manière de qui vous savez...

Alors, prenons un peu de recul. C'est le moment une assemblée générale, il paraît.

Évidemment qu'on se laisse embarquer dans des beaux projets. Disons de belles dynamiques. Le tout, c'est de bien savoir qui on est, ce qu'on peut faire avec nos moyens.

Des envies, on en a plein, mais n'oublions pas notre mantra du début et qui continue à être notre seul vrai projet : faire en sorte qu'il reste un maximum de forêts vivantes bien debout dans les environs de Tulle.

Bilan d'activités : voté à l'unanimité

- Les formations Cap Gemini :

nous avons accueilli en forêt deux groupes de salariés de Cap Gemini en mai et en octobre. Notre idée a été de développer une formation sur trois jours pour apprendre à des personnes néophytes à poser un regard multiple et complexe sur la forêt: la forêt comme réserve de biodiversité, comme bénéfique sur le cycle de l'eau, les sols, les paysages... Tout en proposant également une approche de la sylviculture à couvert continu, en tant qu'alternative crédible aux coupes rases.

On peut dire que le pari a été réussi! La presque totalité des stagiaires sont repartis ravis, certains nous disant qu'ils propageront la bonne parole dans leur entourage. Nous croyons aussi que c'est une force que nous ayons cette dynamique associative, incarnée, sympa disons, pour passer le message auprès de ce public.

- Les événements :

Nous avons été présents à la *journée de l'environnement* à Favars, à *l'arbre en fête* organisé au Battement d'ailes début décembre.

Nous avons choisi de ne pas renouveler notre présence à d'autres manifestations, par manque de disponibilités. On doit faire des choix! Par exemple la fête de l'arbre à Chanteix, la journée des associations à Tulle, etc.

- Manifs et débats :

Il y a eu une activité militante très forte en 2024, sur la lancée de 2023, principalement sur le plateau. Beaucoup d'associations pour la protection des forêts ont émergé et/ou ont essayé de se structurer.

L'opposition à la méga scierie Farges d'Égletons a conduit à plusieurs manifestations dans lesquelles nous étions représentés, et surtout à la fameuse réunion d'information à Rosiers d'Égletons le 10 février ; 200 personnes étaient présentes à ces échanges organisés par un collectif de citoyens. Les conclusions étaient assez claires, beaucoup de dégâts pour peu d'intérêts...

- Atlas de Biodiversité Communale de Naves (voir projets 2025)

- Acquisitions :

L'acquisition de la forêt de Nouillane qui avait commencé en 2023, s'est terminée début 2024.

- Visites de forêts :

Visite de parcelles à Gimel, dont certaines Natura 2000, en vue au départ de créer un groupement forestier, et finalement une indivision (voir projets 2025)
Visite de parcelles à Ste Fortunade, que les propriétaires veulent céder, car ils partent mais ne souhaitent pas que leur forêt soit détruite.

Situation financière :

L'année 2024 a démarré avec un solde positif, les recettes se sont montées à 34 562 euros (adhésions, dons divers, vente de formations pour l'essentiel), les dépenses pour 18 876 euros (achat de Nouillane, réalisation des formations, fonctionnement, remboursement partiel d'emprunt). Nous démarrons 2025 avec un solde positif de 15 686 euros qui va nous permettre de solder les emprunts restants, et de financer de nouveaux projets.

Projets 2025 :

- Formations :

Vu le succès des formations *Cap Gemini*, une 3^e session nous est demandée. Nous la proposons du 7 au 9 octobre, une semaine avant la 2^e initialement prévue.

Des séances « pédagogiques » sont régulièrement proposées aux membres des Enforestés : visites de parcelles avec initiation à l'évaluation forestière, « répétitions » des formations ; l'université de Limoges propose chaque année à Meymac des formations pointues mais accessibles, que certains ont déjà suivies (sur la vie des sols, les mycorhizes...).

- 3 balades-découvertes

sont programmées pour l'été (tout public)
voir affiche ci-contre.

- Atlas de Biodiversité Communal de Naves :

Au cours de l'année 2024 notre association s'est rapprochée de la commune de Naves qui s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

Cette démarche prévoit de confier l'inventaire de la faune et de la flore à des organismes naturalistes et de proposer des animations en liaison avec l'environnement.

Parmi les inventaires figurent des espèces associées aux forêts anciennes dont l'association a pu consulter la localisation et réaliser une première visite de terrain de confirmation.

Il reste à réaliser une seconde phase de description plus fine des peuplements, puis à sensibiliser les propriétaires afin qu'ils évitent de couper à ras ces forêts riches en biodiversité.

Un partenariat avec un établissement de formation comme le lycée forestier de Meymac devrait permettre d'intégrer la protection des forêts dans l'ABC.

- inventaires et travaux forestiers :

Parmi les inventaires sont concernés l'ABC de Naves (voir ci-dessus), nos forêts et celles de propriétaires sympathisants (inventaires et IBP).

Pour les travaux dans nos forêts : entretien des chemins et pistes, débordement, marquage en sylviculture à couvert continu. Pourraient participer les enseignants et les élèves du lycée forestier de Meymac, une rencontre aura lieu prochainement.

- **achat groupé de parcelles à Gimel** : plutôt qu'un groupement forestier, lourd à gérer et coûteux, on se dirige vers un achat en indivision par quelques personnes, sur les conseils du notaire. Chacun versera 20 % de sa participation aux Enforestés, qui deviendront ainsi membres de l'indivision, et assureront la gestion, avec un compte bancaire spécifique.

- Quelques **questions diverses** terminent cette assemblée, sur des sujets de fonctionnement du bureau, et des projets encore à concrétiser, comme l'organisation d'une conférence avec Christian Barthod.

Le nouveau bureau, élu à l'unanimité, comprend : Bernard JENNY, Christophe RASTOLL, Ludovic ANTONI, Margaret EYRES, Marie-Françoise KRAUS et Sylvain DUTHILLEUL.



La photo « mystère »

Que représente la photo ci-dessous ?

Réponse A : ce qui reste du sapin de Noël après le passage de l'abatteuse

Réponse B : le fruit de l'oranger bleu qui pousse dans la forêt de Corrèze, planté par le Pr. Tournesol

Réponse C : une balise qui marque un emplacement particulier, installée par un enforesté

Réponse D : la préfiguration du terrain de pétanque du futur parc de loisir de la forêt de Corrèze



Poisson d'avril !

Réponse C hi,hi,hi !

